

LA CURE

PRÉSENTATION

La Cure PPB est un produit de cure en phase aqueuse, prêt à l'emploi, spécialement élaboré pour minimiser l'évaporation de l'eau en début de prise des bétons et mortiers.

La Cure PPB forme en surface une pellicule régulatrice d'évaporation pour garantir une parfaite hydratation du ciment. Il assure une protection optimale contre la dessiccation afin de prévenir la fissuration et la chute des résistances mécaniques, et augmente ainsi la durabilité des ouvrages.

DOMAINES D'APPLICATION

La Cure PPB s'applique en surface de tout béton fraîchement coulé, surtout lorsque les conditions climatiques (soleil, chaleur ou vent) accélèrent l'évaporation de l'eau de gâchage. Il s'emploie pour les ouvrages présentant un rapport surface/volume élevé comme les dalles, radiers ou chapes, les bétons routiers, les ouvrages d'art, les bétons préfabriqués...

MODE D'EMPLOI

Agiter La Cure PPB avant emploi. Appliquer au pulvérisateur en surface du béton frais immédiatement après disparition de l'eau de ressuage.

La Cure PPB s'éliminera naturellement sous l'action du trafic et/ou des agents atmosphériques.

CONSOMMATION MOYENNE

4 à 5 m² au litre.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Blanc

Odeur : Caractéristique

pH : 7 - 8

Masse volumique : 1.00 ± 0.01 kg/dm³

Solubilité : Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +35°C.

Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité.

EUH208 Contient du BUTYL ACRYLATE, -nom, METHYL METHACRYLATE. Peut déclencher une réaction allergique.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

www.produits-pour-beton.fr

PPB-France - ZA Les Rhodes - 30600 Vestric et Candiac - 09 50 23 42 56 - contact @ppb-france.fr